

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 31 mars 2026

DCM : N° 2026-03-05

**OBJET : CONSTITUTION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**

**L'an deux mil vingt-six  
Le 31 mars**

Envoyé en préfecture le 02/04/2026

Reçu en préfecture le 02/04/2026

Publié le

ID : 025-200082758-20260331-2026\_03\_05-DE



**NOTA :** Compte-rendu  
de cette délibération  
affiché le 03/04/2026  
Convocation du Conseil  
du 25/03/2026  
Membres en exercice :  
19

Le Conseil Municipal de la commune de TARCENAY-FOUCHERANS s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocation légale par M. Maxime GROSHENRY, Maire sortant et sous la présidence de M. Maxime GROSHENRY, Maire

**Etaient présents :** M. Maxime GROSHENRY, M. Patrice PRETOT Mme Laurence JACQUIER-GINEPRO, Mme Anne HENRY, M. Michel DARTEVEL, M. Pierre CLAUSSE, M. Emmanuel LACOMBE, Mme Bénédicte CHARITÉ, Mme Corinne BERTRAND, Mme Valérie ROGNON, Mme Eugénie BÔLE, Mme Carine VERGNAUD-LEPOIRE, M. Anthony DROMARD, M. Jonathan LICETTE, M. David HUMBERT, Mme Pauline APAOLAZA, M. Christophe BOILLON, Mme Chloé BUGNON

**Absents ayant donné pouvoir :** M. Christophe FAIVRE-PIERRET, excusé, pouvoir à M. Maxime GROSHENRY

**Absents excusés :**

**Secrétaire de séance :** En application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil Municipal : M. Michel DARTEVEL a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire qu'il a acceptées. Monsieur le Maire a déclaré la séance ouverte.

Suite au renouvellement du Conseil Municipal, il convient de procéder à la désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne les conseillers suivants pour la Commission d'Appel d'Offres :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
M. Jonathan LICETTE	M. David HUMBERT
M. Christophe FAIVRE-PIERRET	Mme Anne HENRY
Mme Carine VERGNAUD-LEPOIRE	M. Michel DARTEVEL

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.  
Vote à majorité : 19 pour, 0 contre, 0 abstention



Le Maire,  
Maxime GROSHENRY,